

Vers un dépôt exclusivement électronique des soumissions

LE BSDQ FIXE AU 31 JANVIER 2013 LA FIN DES SOUMISSIONS SOUS ENVELOPPE

Le Bureau des soumissions déposées du Québec (BSDQ) annonce qu'une date butoir, fixée au 31 janvier 2013, a été confirmée par les Parties à l'entente afin de marquer officiellement la fin des soumissions sous enveloppe adressées aux entrepreneurs destinataires.

À compter du 1^{er} février 2013, seules les soumissions ayant transité par le système de *Transmission électronique des soumissions* (TES) seront acheminées aux entrepreneurs destinataires.

« La fin des soumissions sous enveloppe constituera une étape importante dans l'amélioration de nos processus d'affaires et de ceux de nos usagers, affirme M. Guy Turcotte, directeur général du BSDQ. Toutes nos énergies pourront être consacrées au développement de la TES, qui s'avère déjà plus efficace et plus économique, tant pour les utilisateurs que pour le BSDQ lui-même. »

Le BSDQ entend aussi développer une solution électronique pour les soumissions adressées au maître de l'ouvrage afin d'éliminer complètement les soumissions sous enveloppe le 31 janvier 2013.

Depuis l'entrée en service de la TES, en août 2008, le BSDQ a maintenu en service toutes les fonctionnalités du système de dépôt sous enveloppe. Les deux systèmes auront donc coexisté en parallèle pendant près de cinq ans afin d'assurer une transition progressive et harmonieuse vers le système de dépôt électronique.

Changements dans l'organisation du travail

L'établissement d'une échéance précise pour la fin des dépôts sous enveloppe constitue la première étape du plan de transition adopté par le Comité de gestion provincial (CGP), à la fin de l'exercice 2010. La migration complète vers le système de dépôt électronique des soumissions apportera d'autres changements dans la structure et l'organisation du travail du BSDQ dans les différentes régions du Québec.

« Plusieurs scénarios sont envisagés quant à la forme que prendra la contribution des bureaux du BSDQ en région, explique M. Turcotte. Leur rôle doit être redéfini, mais il est certain que le BSDQ va demeurer présent en région, et ce sera pour y jouer un rôle actif. »

Le BSDQ a l'intention de mettre à profit sa présence régionale pour réaliser, à court et à moyen terme, d'importantes activités de développement et de promotion à travers le Québec.

L'entrée en service de la TES a entraîné une migration massive des utilisateurs du système de dépôt sous enveloppe vers le système de soumissions électroniques. Ce fort engouement de la part des utilisateurs de la TES s'est traduit par une baisse marquée de l'achalandage dans les bureaux régionaux et une diminution importante de la charge de travail de nos agents régionaux. En contrepartie, la TES procure de nombreux avantages à ses utilisateurs. Entre autres, elle donne plus rapidement une vue d'ensemble des projets inscrits au BSDQ, facilite la gestion et l'acheminement des soumissions, accélère l'émission des cautionnements, permet le dépôt de garanties électroniques et met un terme aux déplacements que requiert encore aujourd'hui le système de dépôt sous enveloppe. Toutes ces particularités en font une solution respectueuse de l'environnement en plus de faire gagner du temps précieux à tous.

Formation et soutien disponibles

Veillez noter que le BSDQ offre des séances de formation pour les entrepreneurs qui n'ont pas encore adhéré à la TES et pour soutenir les usagers durant leur période de transition. Pour participer à une formation, les entrepreneurs doivent remplir le formulaire d'inscription de la section « TES » sur le site du BSDQ. La séance de formation, d'une durée de 3 heures 30, couvre l'ensemble des fonctionnalités de la TES, de la préparation d'une soumission et de son dépôt, jusqu'à la prise de possession pour les entrepreneurs destinataires. De plus, des vidéos de formation expliquant le fonctionnement de la TES seront mises en ligne dès février sur notre site Internet.

Pour en savoir plus concernant la TES et sur son fonctionnement, n'hésitez pas à communiquer avec le Centre de soutien TES, au 1-866-355-0971 ou au 514-355-7600, option 2.

Pour renseignements supplémentaires :

M. Jean-Maurice Bouchard
Responsable des communications
514 355-4115, poste 2216
jmbouchard@bsdq.org